



# DOSSIER DE PARTENARIAT SAISON 2019-2020



**RESPECT - PLAISIR - TRAVAIL D'ÉQUIPE**

## PRÉSENTATION DU CLUB

---

- Le club a été **créé en 2006**, suite à la fusion entre l'AST Moûtiers-Pomblière (1932) et l'ES Aigueblanche Notre Dame de Briançon (1996).
- Le club connaît, depuis 15 ans, une belle ascension :
  - Les Séniors A évoluent au **niveau régional (R2)** depuis 3 saisons.
  - Les Seniors B évoluent au **deuxième meilleur niveau départemental** depuis 2 saisons.
  - **Développement du football féminin** : l'équipe Seniors évolue dans le championnat Isère, création d'une équipe U16.
  - Ouverture d'une classe foot au collège.

## QUELQUES CHIFFRES

---

- **250 licenciés** dont 45 féminines
- **40 bénévoles** / 15 équipes / 20 éducateurs.
- 300 matchs toute l'année et 12 000kms parcourus.
- 250 parents de toutes classes socio-professionnelles : chefs d'entreprise, professions libérales, cadres, artisans, banquiers, salariés...
- 2000 visiteurs/an dans les stades.
- 70 000 pages vues/an sur le site Internet.
- **Plus de 2400 fans sur notre page Facebook.**



[www.est-football.fr](http://www.est-football.fr)



[@ESTarentaise](https://www.facebook.com/ESTarentaise)



[@estarentaise](https://www.instagram.com/estarentaise)

## EST PROJET 2020

---

Pour ce projet nous nous étions fixés un certain nombre d'objectifs, que nous avons en partie accompli :

- **Obtention du label de l'école de foot** en 2019.
- Mise en place d'un **responsable diplômé** par catégorie.
- Avoir une équipe éducative qui fonctionne comme une famille et qui a un objectif commun : prendre et donner du plaisir, faire progresser.
- **Fidélisation** des jeunes joueurs.
- Préformation à partir des U13 jusqu'aux seniors : projet et système de jeu commun.
- Prôner et faire partager de vraies valeurs humaines au sein du club.
- Faire de l'EST une **référence en matière de formation** en Savoie avec une vraie identité de jeu commune à toutes nos équipes.

## FORMATION DES JEUNES

---

- Conscient que les adultes de demain sont les jeunes d'aujourd'hui, nous insistons sur notre politique de formation :
  - Environ **130 licenciés de 6 à 17ans**, font du club le principal bassin de joueurs de la région.
  - La qualité de l'**encadrement diplômé** propulse l'ensemble des équipes vers le meilleur niveau.
  - La mise en place de classes « Sport Etudes » de la 6ème à la 3ème permet un **accompagnement éducatif et sportif**.

## UNE ASSOCIATION DE VALEURS

- Les valeurs du club : **RESPECT - PLAISIR - TRAVAIL D'EQUIPE** illustrent la volonté des dirigeants de respecter le principe de club «durable».
- Education et citoyenneté au quotidien.
- Formation en gage d'épanouissement.
- Gestion saine et croissante.
- Encrage dans la vie locale.

## LES ATOUTS DU PARTENARIAT SPORTIF

- Technique de **communication efficace**.
- **Faire connaître** l'entreprise et récolter des retombées valorisantes en termes d'image.
- Le sport est **médiatique et convivial** : il permet d'associer des valeurs positives à l'entreprise.
- Le **football est associé à des valeurs** telles que le partage, l'esprit d'équipe, la mixité et l'ouverture.
- Créer un **lien de proximité** avec nos licenciés, bénévoles, dirigeants et spectateurs.

## ÊTRE PARTENAIRE DE L'ESTARENTEAISE C'EST

- Soutenir un club amateur sain et ambitieux.
- Soutenir un club ayant un fort engagement auprès des jeunes.
- Donner une **image dynamique** à son entreprise.
- Profiter d'une **communication efficace** aux niveaux local, départemental et régional.
- Bénéficier d'**avantages fiscaux** :
  - Le sponsoring se traduit avant tout par la volonté de soutenir l'action de l'association par l'attribution de dons en nature, financier, en matériel, en compétence...
  - Le contrat autorise des contreparties en faveur de l'entreprise (supports de communication, visibilité...) et donne droit à une déduction d'impôt sur la société de 60% du montant alloué.
- C'est ainsi le **principe du gagnant-gagnant** qui permet à chacun de s'y retrouver.

CA	Limite du don* ou don	Bénéfice	Impot	Réduction d'impôt	Impôt après don	Coût réel du don
	0,5 %			60 %		
2 000 000,00 €	5 000,00 €	20 000,00 €	6 200,00 €	3 000,00 €	3 200,00 €	2 000,00 €
1 000 000,00 €	2 000,00 €	15 000,00 €	4 650,00 €	1 200,00 €	3 450,00 €	800,00 €
500 000,00 €	800,00 €	10 000,00 €	3 100,00 €	480,00 €	2 620,00 €	320,00 €
250 000,00 €	400,00 €	5 000,00 €	1 550,00 €	240,00 €	1 310,00 €	160,00 €

\*La loi prévoit que les versements effectués par les entreprises au titre du mécénat entraînent une réduction d'impôts égale à 60 % de la somme versée, pris dans la limite de 10 000 € ou de 5 pour mille (0,5%) du chiffre d'affaires lorsque ce dernier montant est plus élevé ( Art. 238 bis CGI).

## CONTACTS

- Romuald Lefèvre : 06 89 29 12 07 / [amtpromuald@orange.fr](mailto:amtpromuald@orange.fr)
- Frédéric Martin : 06 20 34 15 69 / [fredericmartin86@gmail.com](mailto:fredericmartin86@gmail.com)
- [estarentaise@gmail.com](mailto:estarentaise@gmail.com)

